

COMMUNE D'EPINOY



**Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal
du 23 février 2015 à 20 heures 00**

Présidence de Monsieur THERON Gilbert

Présents : Tous les conseillers en exercice

Absent(s) excusé(s) : CARLIER Joël, VILCOT Frank

Absent(s) :

Pouvoir(s) :

Secrétaire : Mr Jean DUROYON

Approbation du PV de la réunion du 19 janvier 2015 :

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal de la séance du 19 janvier 2015 est approuvé.

Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier : élection de deux propriétaires titulaires et d'un propriétaire suppléant :

Compte tenu des voix recueillies par chacun des candidats,

Sont élus membres titulaires :

M. BENOIT Thierry

M. BUSTIN Emmanuel

Est élu membre suppléant :

M. DUPONT René

Transfert de compétences au SIDEN-SIAN par la Communauté de Communes des Hauts de Flandre sur tout son territoire :

Le Conseil Municipal accepte le transfert au SIDEN-SIAN des compétences « Assainissement Collectif », « Assainissement Non Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines » par la Communauté de Communes des Hauts de Flandre sur tout son territoire.

Adhésion au SIDEN-SIAN de la commune d'HAISNES :

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune d'HAISNES (Pas-de-Calais) pour la compétence « Eau Potable » (production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et distribution d'eau destinée à la consommation humaine).

Adhésion au SIDEN-SIAN de la commune d'AUCHY LES MINES :

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune d'AUCHY LES MINES (Pas-de-Calais) pour la compétence « Eau Potable » (production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et distribution d'eau destinée à la consommation humaine).

COMMUNE D'EPINOY

Sinistre muret salle des fêtes : indemnité de sinistre :

Le Conseil Municipal décide d'accepter l'indemnité versée par la Compagnie d'Assurances Groupama d'un montant total de 3 687,55 €.

Questions diverses :

Cimetière :

Le Conseil Municipal donne son accord pour la plantation de végétaux, en remplacement des sapins récemment abattus. C'est la société STYL JARDIN qui effectuera les travaux pour un montant de 413.65 €.

Elections Départementales des 22 et 29 mars 2015 :

Organisation du bureau de vote

Communauté de Communes Osartis-Marquion :

Les comptes-rendus sont consultables sur le site de la CC Osartis-Marquion
www.cc-osartis.com/institution/comptes-rendus

Les affaires à l'ordre du jour, examinées et discutées, ont donné lieu aux décisions ci-après :

Pour extrait

EPINOY, le 25 février 2015



Le MAIRE,


Gilbert THERON.